

Parlement des Enfants de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Ecole communale de Rotheux

4, Rue Duchêne

4120 Rotheux (Neupré)

Proposition de décret

2017

Proposition de décret

**visant à instaurer des mesures concrètes
pour *lutter contre le harcèlement à l'école
et sur Internet* dans les écoles de la
Fédération Wallonie-Bruxelles**

Développements

Le harcèlement fait malheureusement partie du quotidien de nombreux enfants, particulièrement à l'école. On en parle souvent, de plus en plus même. Mais qu'est-ce que le harcèlement ?

C'est d'abord une relation triangulaire, qui se répète, avec trois acteurs ou trois groupes d'acteurs:

- 1) Le ou les harceleurs sont les auteurs du harcèlement ;
- 2) La ou les victime(s), sont les personnes qui subissent le harcèlement ;
- 3) Le ou les témoin(s) sont de trois sortes: les **passifs** qui ne participent pas directement à la scène et qui y assistent sans rien dire ; les **actifs** qui encouragent les situations de harcèlement ou y participent en rigolant par exemple ; et les **agissants** qui interviennent en défendant la victime et/ou en faisant appel à un adulte.

Les auteurs de cette proposition de décret sont inquiets des conséquences que le harcèlement scolaire et sur Internet peuvent avoir sur la vie à l'école et au-delà. Ils proposent donc de lutter ensemble contre ce phénomène, et plus particulièrement lors de la **semaine du 5 novembre, date de la journée internationale contre le harcèlement à l'école.**

Les actions proposées sont de deux types :

Premièrement, définir en classe ce qu'est « le harcèlement scolaire » à partir de situations de ce type vécues ou qui pourraient se passer à l'école. Tout d'abord, l'enseignant explique aux enfants ce qu'est le harcèlement, quand il commence et quand une situation n'est plus acceptable. Afin de rendre ce moment de parole plus facile, les auteurs de la proposition suggèrent que les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles préparent, par classe et en petits groupes, des saynètes théâtrales réelles ou imaginaires illustrant des situations de harcèlement scolaire ou sur Internet (dans la cour, au réfectoire, en classe, sur internet, au cours de gym,...). Chaque groupe présente ensuite son projet au reste de la classe. A travers ces saynètes, les élèves seront amenés à réfléchir aux conséquences du harcèlement sur la victime. Ensuite, ils identifient dans chaque présentation les 3 acteurs du harcèlement (le harceleur, la victime et le témoin). Enfin, ils attribuent à chacun d'entre eux un animal en fonction de son caractère et de son comportement. Par exemple, un lion qui utilise sa force sur un hérisson qui tente de dresser ses piquots pour se défendre pendant que la souris se cache dans un petit trou pour ne rien voir. Ces illustrations permettent aux élèves de s'identifier clairement à l'un ou l'autre personnage. Ils parlent ainsi de leur vécu et perçoivent mieux ce qui pousse les uns et les autres à agir de telle ou telle façon.

Deuxièmement, rechercher ensemble des solutions concrètes pour mettre fin au harcèlement sur base des situations présentées dans les saynètes et des discussions qu'elles ont entraînées entre les élèves et leur enseignant. Cela peut être : l'installation de moments de discussion une fois par mois, la création d'un conseil de classe, la création d'une boîte à idées, ou un encouragement des témoins, du harceleur et de la victime à parler à un adulte pour obtenir de l'aide. Une personne de confiance peut à ce titre être désignée au sein de l'école au profit de tous les élèves.

Tout cela contribuera certainement au bien-être de tous à l'école.

15 mars 2017 - Proposition de décret visant à instaurer des mesures concrètes pour lutter contre le harcèlement à l'école et sur Internet dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Article 1 - Définition

Le harcèlement scolaire est physique et/ou moral. Il est réalisé dans le cadre de l'école par un individu, le harceleur (ou un groupe de harceleurs), qui se moque, frappe ou fait passer des rumeurs à plusieurs reprises à l'encontre d'un autre élève, la victime (ou les victimes). Cela rend souvent cette victime triste ou en colère. La victime se sent souvent humiliée et rejetée du groupe. Un ou des témoins sont présents, soit ils se taisent (témoins passifs), soit encouragent le harceleur dans son action (témoins actifs) ou ils agissent pour défendre la victime (témoins agissants).

Article 2 - Mesures proposées pour identifier le harcèlement

Afin de lutter contre le harcèlement scolaire et sur Internet, la Fédération Wallonie-Bruxelles invite ses écoles à une activité axée sur ce thème, à réaliser en classe, durant la semaine autour du 5 novembre, journée internationale contre le harcèlement à l'école. Elle se déroule comme suit :

1. L'enseignant explique aux enfants les caractéristiques du « harcèlement » : les acteurs, effet répétitif,..
2. Sur cette base, dans chaque classe, les élèves, répartis en petits groupes, mettent en scène des situations concrètes de harcèlement scolaire ou sur Internet (dans la cours de récréation, dans la classe, sur les réseaux sociaux, au cours de gymnastique,...).
3. Ces courtes saynètes sont présentées devant l'ensemble de la classe.
4. Les élèves spectateurs identifient ensuite les trois acteurs du harcèlement (harceleur(s), victime(s) et témoin(s)) et font correspondre leur comportement à un animal de leur choix. Ils doivent expliquer ce choix en mettant en avant les caractéristiques de l'animal.

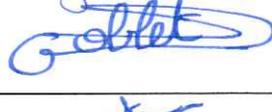
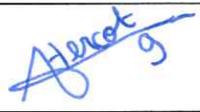
Article 3 – Discussion ouverte en classe sur le harcèlement à l'école sur base des saynètes

Ces saynètes plantent le décor. L'enseignant lance ensuite une discussion avec ses élèves pour identifier les éventuels problèmes de harcèlement scolaire ou sur Internet présents dans l'école. Les élèves peuvent soit parler ouvertement de ce qu'ils vivent, de ce qu'ils ont entendu ou lu, soit l'écrire dans une boîte à suggestions s'ils préfèrent ne pas s'exprimer devant les autres.

Article 4- Recherche de solutions pour lutter contre le harcèlement et le harcèlement sur Internet

Enfin, ensemble, les élèves proposent des solutions : en parler davantage et plus tôt à un adulte qu'il soit enseignant ou autre ; désigner une personnes de confiance adulte dans l'école pour ce type de problèmes ; organiser un conseil de classe avec le titulaire, ou le professeur de gym et les élèves ; mettre en place une boîte à idées dans laquelle tout le monde peut dire librement ce qu'il veut sans craindre de moqueries ou autres,..

Signataires (nom + prénom + signature)

1	Aboussaid Jalil (absent)!	^{Mylene} Aboussaid Jalil Barouina Lemey	14
2	Aboussaid Xaver Aboussaid	Osborne Stanley 	15
3	Bauguine Amoo Bauguine	Persichimo Léa 	16
4	Bauguine Amina Bauguine	Ura Konoboroch ^{Ura}	17
5	Catalano Romeo Catalano	Harold van Raemdonck ^{Harold}	18
6	Dormal Brice ^{Brice} 	Van Zuylen Nicolas 	19
7	Dozo Charly 		
8	Matteo Duriez Matteo		
9	Laba Goblet 		
10	Andric Hercot ^{Hercot} 		
11	Lermanns Ruvélian 		
12	Limon Minne 		
13	Monetti Lisa 		

Decree Proposition

seeking to instore concrete

**anti-bullying measures *at school and on
the Internet within schools in the***

Wallonia-Brussels Federation.

Background

Bullying is unfortunately a part of some children's everyday life, especially at school. We talk more and more about it. But what is bullying?

First, it's a triangular relationship that repeats itself with three actors or three groups of actors.

- 1) The bully or bullies are the actors of bullying;
- 2) The victim or victims are the persons who suffer the bullying;
- 3) The witness or witnesses are composed of three types: the **passives** who do not participate directly in the story and who take part without saying anything; the **actives** who encourage the bullying situation or participate for example by laughing; and the **actors** who intervene by defending the victim or by calling an adult.

The authors of this decree proposition are worried about the consequences that the bullying at school and on Internet can have on the school and individual's life. Thus, they propose fighting together against this phenomenon, and more particularly during the **week of 5 November, the International Anti-School Bullying date**.

The proposed actions are of two types:

First, define in class what school bullying is from real life situations or that could happen at school. First, the teacher explains to the children what bullying is: when it starts and when a situation is not acceptable. To make this moment of speaking easier, the authors of the proposition suggest that schools in the Wallonia-Brussels Federation prepare, some real or imaginary sketches showing some bullying situations at school or on the Internet (in the courtyard, at the canteen, in class, on Internet, at gym lessons, ...) by class and in little groups. Each group will then present their project to the rest of the class. Through the sketches, students will be encouraged to think about bullying's consequences on the victim. Then, students can identify the three actors (the bully, victim and witness) in the bullying situation in each sketch. Last, students will attribute an animal in regards to its character and behavior. For example, a lion that uses its strength against a hedgehog that tries to defend itself with its quills whereas a mouse hides in a small hole so it doesn't see anything. These illustrations allow students to clearly identify characters. This way, they will discuss their own experiences and better realize what compels individuals to act in a specific manner.

Second, find concrete solutions together to end the bullying situations occurring in the sketches and discussions between students and their teacher. It could be by setting up: discussion moments once a month, class meetings, a comments/suggestions box; or by encouraging witness, bullies or victims to seek an adult for help. A trusted adult with whom each child feels comfortable could be designated to help children.

Any of these will certainly contribute to a well-being for everyone at school.

XX March 2017—Decree Proposition seeking to instore concrete anti-bullying measures at school and on the Internet within schools in the Wallonia-Brussels Federation.

Article 1 - Definition

School bullying is physical and/or ethical. It happens within the school context by an individual, the bully (or a group of bullies), that repeatedly tease, hit or spread rumors targeting another student. Often, this makes the victim sad or angry. The victim often feels humiliated or rejected by the group. A witness or witnesses are present, either they remain silent (passive witnesses), or they encourage the bully in his action (active witnesses) or they act to defend the victim (actor witnesses).

Article 2 – Proposed measures to identify bullying

To fight against school and Internet bullying, the Wallonia-Brussels Federation proposes to a focus activity to its schools, to be done in class, during the week of 5 November, the International Anti-School Bullying date. The focus activity shall thus transpire:

5. The teacher explains the characteristics of “bullying” to their students: the actors, repetition
6. Upon the explanation, classes divided into small groups will enact concrete school or Internet bullying situations (in the courtyard, in class, on social networks, in gym class).
7. These small sketches are presented to the entire class.
8. The students watching identify the three bullying actors (bully/bullies, victim/s and witness/es) and correlate their behavior with that of an animal of their choice. They explain their choice by highlighting the animal’s characteristics.

Article 3 – Class open discussion about school bullying based on the sketches

These sketches set the scene. The teacher can immediately discourse with their students to identify resulting problems within their school that were caused by school or Internet bullying. Students may speak openly about their lives, what they’ve heard or read, or write a note that can be put in the suggestions box if they do not wish to discuss it in front of others.

Article 4- Seeking solutions for anti-bullying at school on the Internet

Lastly, students propose solutions together: speaking out to an adult, teacher or not, more often and earlier; designating a trusted adult within the school for this type of problem; organizing class meetings with the teacher, or the gym teacher and students; putting in place a comments/suggestions box where everyone can freely say what they want without fearing teasing or others, ...